

COMITE SYNDICAL DU 27 FEVRIER 2026
DELIBERATION N° 03-2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept février à onze trente, le Comité Syndical, légalement convoqué le 20 février 2026, s'est réuni au 340 route d'Étampes – 91150 BRIERES-LES-SCELLES, sous la présidence de Monsieur Bernard DIONNET.

Présents :

BOISSY-LA-RIVIERE
BOISSY-LE-SEC
BOUTERVILLIERS

BRIERES-LES-SCELLES

CONGERVILLE THIONVILLE
GUILLERVAL

MORIGNY-CHAMPIGNY

ORMOY-LA-RIVIERE

Absents :

ABBEVILLE-LA-RIVIERE

ARRANCOURT

BOISSY-LA-RIVIERE
BOISSY-LE-SEC
CHALO-SAINT-MARS

CHALOU-MOULINEUX

CONGERVILLE THIONVILLE
FONTAINE-LA-RIVIERE

MONNERVILLE

ORMOY-LA-RIVIERE

SACLAS

PUSSAY

SAINT-CYR-LA-RIVIERE

SAINT HILAIRE

CAESE

Olivier LARCHER
Laurent VIOLETTE
Alexis LE CALVE
Claudine BEAU
Sylvie JOUARD
Michel ROULAND
Béatrice THOMAS
Yves ABATE
Serge BOUDIN
Bernard DIONNET
Pierrick GARNIER

CAESE

Jean-Philippe GRIFFON
Jean-Jacques NOTSECK
Stéphane DUPENLOUP
Linda HALLIDAY
Patrice COCHET
Isabelle MERIAN
Rodolphe VINCENT
Vanessa FIEVET
Maxime RONDU
Alain TEYSSIER
Sandrine PORQUET
Jérôme BOURGEOIS
Henry GATINEAU
Clémence MEUNIER
Hélène CAGNON
Michaël MERIGOT
Matthieu IMBAULT
Fabrice JAOUEN
Karelle HARDY
Grégory COURTAS
Jacques ADRIEN
Pascal DOZIAS
Ludovic CHACHIGNON
Jérémy HAYEZ
Charles TREMBLAY

CCEJR

Hugues TRETON
Dominique PELLETIER

POUVOIR :

ORMOY-LA-RIVIERE

Michaël MERIGOT à Matthieu IMBAULT

COMITE SYNDICAL DU 27 FEVRIER 2026
DELIBERATION N° 03-2026

BUDGET PRIMITIF 2026

Considérant que chaque membre du comité a reçu un exemplaire du budget primitif établi au titre de l'année 2026 ;

Considérant que ce projet vient d'être examiné en détail et que toutes les précisions ont été données sur la nature et l'importance des inscriptions budgétaires ;

Considérant que le vote du budget primitif du SEDRE s'effectue par chapitre budgétaire ;

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES	303 607,10 €
RECETTES	2 614 082,29 €

SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES	5 483 977,95 €
RECETTES	5 483 977,95 €

TOTAL DEPENSES	5 787 585,05 €
TOTAL RECETTES	8 098 060,24 €

Le comité syndical ;

Entendu le rapport de Monsieur le Président ;

Après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité le budget primitif 2026 voté par chapitre et selon les formes de droit.

AINSI FAIT ET DELIBERE

POUR EXPEDITION CONFORME

Le Président
Bernard DIONNET



Comité Syndical du 27 février 2026 sur la convocation de Bernard DIONNET Président en date du 20 février 2026, 340 route d'Etampes - 91150 BRIERES-LES-SCELLES à 11h30.	
Nombre de membres en exercice	38
Nombre de membres présents	11
Nombre de suffrages exprimés	11
POUR	11
CONTRE	0
ABSTENTION	0